

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

L'ENCYCLIQUE SAPIENTIE CHRISTIANE

ET SES ENSEIGNEMENTS

X

LA CONCLUSION

RECOMMANDATIONS AUX EVEQUES
La guerre catholique

Arrivé au terme de son exposition des principaux devoirs qu'il importe surtout d'accomplir dans les temps présents, Léon XIII remet son enseignement entre les mains des évêques, en leur faisant une double recommandation.

Ils doivent, en premier lieu, le répandre partout : " Nous croyons " avoir indiqué aux catholiques de " notre temps ce qu'ils doivent " surtout rechercher, ce qu'ils doi- " vent fuir. Il reste maintenant, et " c'est à vous, vénérables Frères, " qu'en incombe l'obligation, que " vous preniez soin de répandre par- " tout Notre parole et que vous fas- " siez comprendre à tous combien il " importe de mettre en pratique les " enseignements contenus dans ces " lettres.

Ils doivent, en second lieu, s'il se " rencontre des difficultés, non pas " adoucir les enseignements du Pape, " non pas permettre ni tolérer aux ca- " tholiques de ne les pas mettre en " pratique, mais employer l'autorité " et l'exemple pour obtenir qu'ils fas- " sent plus d'efforts et triomphent des " difficultés : " Accomplir ces devoirs " ne saurait être une obligation gé- " nante et pénible, car le joug de " Jésus Christ est doux et son far- " deau est léger. Si toutefois quelque " chose paraît être d'une pratique " difficile, c'est à vous d'employer " votre autorité et votre exemple " pour décider les fidèles à faire de " plus énergiques efforts et à ne pas " se laisser vaincre par les difficul- " tés.

Les évêques pourraient s'appuyer " sur la parole du Pape : " Nous avons " souvent Nous-même donné cet " avertissement au peuple chrétien. " Rappelez-le lui. " Ils feront valoir " l'importance des biens à défendre ; " Les biens de l'ordre le plus élevé " et les plus dignes d'estime sont en " péril : pour les conserver, il n'est " pas de fatigue qu'il ne faille en " durir : " l'excellence de la récom- " pense : " Ces labeurs autout droit " à la plus grande récompense dont " puisse être couronnée la vie chré- " tienne ; le devoir de combattre " pour Jésus Christ : " Par contre, " refus de combattre pour Jésus- " Christ, c'est combattre contre lui. " Il l'a nettement proclamé : il re- " niera aux yeux de son Père " ceux qui auront refusé de le con- " fesser sur la terre.

Dans cette lutte, les catholiques " devront compter sur l'appui du " Souverain Pontife et de tous les " évêques, et sur le secours de Dieu : " Quant à Nous et à vous, tant que " la vie Nous sera conservée, Nous ne

" Nous exposerons pas à ce que, dans " ce combat, Notre autorité, Nos " conseils, Nos soins puissent en quoi " que ce soit, faire défaut au peuple " chrétien. Et il n'est pas douteux " que, pendant toute la durée de " cette lutte, Dieu n'assiste d'un " secours particulier et le troupeau et " les pasteurs.

Ainsi se termine l'encyclique Sa- " pientie Christiane.

Dans l'exorde, nous avons vu poin- " dre l'idée de la lutte pour les intérêts " spirituels. Le corps de l'encyclique, " dans chacune des six parties dont il " se compose, nous a mis sous les yeux " un des devoirs dont l'accomplisse- " ment importe le plus au succès de la " lutte. C'est encore l'idée de la lutte " qui fait toute la péroraison. La lutte " pour la religion, pour l'Eglise, pour " Dieu ; telle est donc la grande obliga- " tion que Léon XIII, avec la sagesse " de l'Esprit Saint qui l'assiste dans le " gouvernement de l'Eglise, a jugé né- " cessaire de rappeler aux catholiques, " en les pressant, avec quelle force, " nous l'avons vu, de s'en acquitter " fidèlement et courageusement.

A ceux qui s'étonneraient de voir " le Pontife, conciliant par excellence, " sonner la charge et lancer à l'assaut " les bataillons de l'armée chrétienne, " nous représenterions que Notre Sei- " gneur, la douceur même et le Prince " de la paix, a dit : " Je ne suis pas " venu " apporter la paix, mais le " glaive. " [Math. X, 34]. Il parlait en " cet endroit des divisions qu'allait " opérer jusque dans les familles la " prédication de l'évangile, parce que " les membres qui n'auraient pas le " courage d'embrasser la vérité et la " vertu feraient une guerre acharnée à " leurs proches convertis et devenus " meilleurs. N'est-ce pas encore la " même division et la même guerre " que nous avons sous les yeux inspi- " rée par les mêmes motifs et poussée " avec le même acharnement ? On nous " persécute parce que nous voulons " servir Dieu et obéir à ses lois, hono- " rer l'Eglise à qui nous venons tout " dans l'ordre temporel et tous dans " l'ordre spirituel, conserver pour nous " et les autres nos croyances et garder " la liberté de vivre conformément à " notre foi. On nous persécute pour les " mêmes raisons qu'on a persécuté le " Christ et ses premiers disciples : c'est " donc bien la guerre inaugurée par " notre divin Sauveur.

De cette guerre, pas plus que Lui, " nous ne sommes les agresseurs. Avec " Lui, nous voulons la paix ; nous sou- " haitons la paix à tous, et nous la " procurons autant qu'il est en nous. " S'il ne tenait qu'à nous, nous aurions " toujours la paix avec tous les hommes. " Mais on nous attaque ; mais on nous " ôte nos droits les plus sacrés et la " liberté de servir Dieu selon notre foi ; " mais on ruine la foi jusque dans " l'âme des enfants ; mais on attaque " l'Eglise, notre mère ; mais on fait la " guerre à Dieu, notre Père : comment " pourrions-nous abandonner à l'enne- " mi tous ces grands intérêts et ne pas " les défendre par tous les moyens en " notre pouvoir, et s'il le fallait, par le " sacrifice même de notre vie ? Qu'on " cesse de travailler à nous ravir des " biens qui nous sont plus chers que

nous le sommes à nous-mêmes, et " nous nous réjouissons d'entourer le " chant de la paix ; nous ferons retentir, " dans les transports de la joie, ces " paroles de David : " Comme il est " bon et agréable pour des frères de " vivre ensemble dans la concorde ! " (Ps. CXXXII.)

Et pourquoi nous reprocherait-on, " pourquoi reprocherait-on au Pape de " faire cette guerre, quand nous ne " menaçons par là d'aucun mauvais " traitement les ennemis qui, eux, ne " ménagent guère nos biens et nos per- " sonnes ? Nous ne demandons et nous " n'irons pas prendre leurs têtes ou " confisquer leurs biens. Quel mal " leur aurons-nous fait quand, par une " résistance énergique, nous aurons mis " un terme à leurs criminelles et per- " nicieuses entreprises ? Nous aurons " remporté la victoire quand nous les " aurons empêchés de faire le mal. La " campagne serait complète si jamais " nous les amenions à faire le bien " d'accord avec nous. X-ai- il là de " quoi nous rendre odieux ?

Quant aux moyens de défense re- " commandés par le Pape, ils sont de " la même nature que les intérêts qui " sont en jeu et la fin à laquelle nous " aspirons. Tout se réduit, pour les sol- " dats de la foi, à faire passer, en tout " et partout les intérêts spirituels " avant les intérêts temporels. L'ency- " clique *Sapientie Christiane*, dans " tout son contenu, ne dit pas autre " chose.

C'est parce que l'âme doit passer " avant le corps, Dieu avant l'homme " le salut avant la richesse, que mis " en face de lois contraires aux lois " divines, nous devons dire, au péril " de notre vie comme les apôtres aux " premiers jours de l'Eglise : " Il vaut " mieux obéir à Dieu qu'aux hom- " mes " : ce qui est le premier devoir " rappelé par l'encyclique.

C'est parce que la foi est le pre- " mier et le plus utile de tous les biens " que nous devons en prendre la dé- " fense en nous-mêmes et dans la société : " second devoir du citoyen de la " république chrétienne.

C'est parce que les intérêts reli- " gieux importent plus au bonheur de " chacun de nous et à la félicité même " temporelle de la société que, lors- " qu'ils sont en cause nous devons les " mettre au premier rang dans nos " revendications et dans nos préoccupa- " tions politiques : troisième devoir à " remplir dans les circonstances pré- " sentes.

C'est pour assurer ces intérêts de " l'ordre supérieur que nous sommes " tenus d'agir comme catholiques, en " nous tenant également éloignés de la " fausse prudence qui les sacrifie par " lâcheté, et de la témérité qui les " compromet par pétulance : quatrième " devoir spécialement recommandé aux " catholiques de notre temps.

C'est parce que rien ne trahit plus " la sainte cause de la foi que les " mauvaises mœurs des catholiques, " que le Pape leur rappelle, comme un " cinquième devoir, qu'il est nécessaire " de revenir pleinement à la pratique " de la vie chrétienne.

C'est enfin parce que la religion " et la morale sont le premier patri- " moine que les parents doivent assu-

rer à leurs fils, qu'il leur faut lutter " contre les lois scolaires et contre les " tentatives acharnées par lesquelles " on veut soustraire l'éducation à l'in- " fluence religieuse ; et comme les ef- " forts de l'ennemi sont plus violents " pour enlever cette position capitale, " plus grands aussi doivent être nos " efforts pour la conserver ; tel est le " sixième devoir dont l'accomplissement " importe à la conservation de la reli- " gion et au bonheur de la société.

Toute l'encyclique et toute la " guerre à laquelle elle nous convie " sortent ainsi de cet unique principe " que le bien spirituel l'emporte sur le " bien temporel. Pour blâmer le Pape " de nous exciter au combat, pour " nous blâmer de prendre les armes à " sa voix, pour condamner cette guerre " en elle-même, il faudrait établir que " les intérêts religieux doivent le céder " aux intérêts matériels, qu'ils ne mé- " ritent pas que nous fassions pour eux " aucun sacrifice et que nous pouvons " nous laisser ravir sans résistance les " biens de l'âme. Les matérialistes et " les naturalistes, les ambitieux, les " jouisseurs et les politiques pourront " le dire, peut-être même le penser ; " jamais aucun d'eux n'en fera la preu- " ve.

Pour nous, catholiques, dociles à " l'appel du Pape, unis sous l'autorité " de nos évêques, nous soutiendrons, " avec courage et sans ménager nos " ressources et nos personnes, la lutte " à laquelle on nous condamne, heu- " reux s'il nous est donné de souffrir " comme les apôtres " pour le nom de " Jésus. " Et nous nous souviendrons, " pour stimuler notre courage, de ce " mot du Sauveur : " Confiance ! j'ai " vaincu le monde ! "

UN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE.

LE R. P. MONSABRE

Il semble qu'on ne s'habitue point " aux vraiment grandes et belles " choses. Qu'elles s'adressent au cœur " ou à l'âme : spectacles de la nature, " œuvre d'art ou de science, institu- " tions nobles ou pieuses, elles impres- " sionnent, elles saisissent, elles émeu- " vent toujours, comme si elles res- " taient toujours dans leur nouveauté. " Elles ne vieillissent pas.

La communion pascale de Notre- " Dame possédée au degré le plus haut, " comme il est juste de privilège. Lors- " qu'au matin du jour qui ramène " l'anniversaire de la résurrection du " Sauveur, on franchit le seuil de la " vaste et vieille métropole, et que l'on " voit se succéder le flot des arrivants " de tout âge et de toute condition, " remplissant la nef, débordant les " bas côtés, montant jusqu'aux tribu- " nes, on ne songe pas un instant à se " dire que l'on connaît ce spectacle ; " on subit sans pouvoir se défendre, " l'influence profonde qu'aussitôt il " exerce sur l'âme ; si l'on empare, " la dilate et l'élève. Et si l'on pense " aux années qui font déjà de la com- " munion pascale de Notre Dame pres- " qu'une vieille institution, c'est uni- " quement pour ajouter à la grandeur " de cette cérémonie ce que lui donne " la consécration du temps.

La messe commence. Des milliers

de voix entonnent le chant du *Credo* " qui se répète, large, puissant et " ferme, sous les voûtes de la cathédra- " le. Que cette profession de foi unani- " me est donc éloquent, d'une " éloquence, plus qu'humaine, et com- " me elle est noble et reconfortable " l'émotion que l'on éprouve ! *Credo* " in unum Deum...

Le moment de la communion est " arrivé. Dans un ordre parfait, il " rend plus imposant la grandeur et " plus profond le recueillement, de lon- " gues, d'interminables files d'hom- " mes s'avancent vers l'autel. On les " voit bientôt redescendre les mains " jointes, les fronts baissés ; ils " viennent de recevoir le pain des forts, " ces chrétiens ; ils prient pour eux " pour leurs familles, pour la France " infidèle et humiliée, pour l'Eglise " persécutée, mais invincible. Le chant " du *Magnificat* retentit, et des larmes " brillent dans bien des yeux.

Puis le cantique du *Te Deum* " s'élève, et les milliers de voix répé- " tent, avec amour et confiance : *In te* " *Domine speravi, non confundar in* " *eternum.*

In te Domine speravi, non confundar " *in eternum.* Ces paroles ont servi de " texte à l'allocution du T. R. P. Mon- " sabre. Pour la dernière fois, l'éloquent " apôtre parlait du haut de la chaire " de Notre-Dame, d'où, vingt années " durant, il a enseigné le dogme avec " une précision, une science, une sûreté, " une vigueur, une élévation, qui, " même après des orateurs comme " Ravignan et Lacordaire, ont encore " grandi le renom des conférences. " Déjà, le dimanche précédent, le P. " Monsabre avait fait ses adieux à son " auditoire. Ces adieux, il les avait " renouvelés, dans les plus touchants " termes, le vendredi, à l'issue du der- " nier sermon de la retraite. Prenant " le souverain Maître à témoin de la " pieuse droiture de ses intentions, " dégagées de toute recherche person- " nelle, de toute préoccupation hu- " maine, il lui avait demandé, s'il l'en " jugeait digne, sa récompense, le priant " de le réunir un jour dans le ciel avec " tous ceux qui avaient suivi ses en- " seignements.

Hier, pour la troisième fois, le R. " P. Monsabre nous a redit adieu. Il " s'est comparé lui et ses auditeurs à " ces amis qui, au moment de se " séparer pour une absence qui doit " être longue s'embrassent, s'éloignent " puis, revenant après quelques pas, " s'embrassent de nouveau, et recom- " mencent encore. Jetant un rapide " coup d'œil ensuite sur ses vingt ans " de conférences, il a proclamé que " certain de sa bonne volonté comptant " sur la bonne foi et le bon esprit de " ceux qui l'écoutaient, il n'en avait " pas moins placé toute sa confiance, " pour le succès de son œuvre non en " lui-même ni en ses auditeurs, mais " en Dieu. *In te Domine speravi, non* " *confundar in eternum.* Nous reprodui- " sons ci après cette vibrante allocu- " tion. Elle a clôturé dignement la " grandiose cérémonie de la commu- " nion pascale.

PIERRE VEUILLOT

Agriculture

AYEZ SOIN DE VOS PATURAGES

Il y a deux époques de l'année où " faute de soin et d'attention on peut " causer à ses pâturages un tort im- " mense. La première, de bonne heure, " au printemps, quand l'herbe va com- " mencer à pousser ; la seconde au " milieu de l'été quand le temps est " chaud et sec.

Si le bétail est mis dehors au prin- " temps avant que la végétation soit " bien partie, le bétail ne profite que " bien peu, si même il profite ; et les " plantes de la prairie peuvent être " gravement compromises ; et de telle " sorte que le peu de profits qu'on en " retire ne paie pas les dommages cau- " sés. Le meilleur moyen d'éviter cet " inconvénient est de garder un peu " plus longtemps le bétail à l'étable et " de l'y nourrir du mieux possible. Quel " ques jours de plus ou moins peuvent " avoir sur le pâturage une influence " considérable, et si vous le laissez " bien partir, il vous fournira beaucoup " plus de nourriture que si vous met- " tez le bétail dès que la végétation " commence.

Pendant la première partie de la " végétation, les pâturages fournissent " généralement une plus grande nour- " riture que dans aucune autre. A me- " sure que la température s'échauffe, le " temps devient d'ordinaire plus sec et " par suite l'herbe pousse moins bien et " donne moins de nourriture.

Pour maintenir la production de " lait ou de viande du bétail, il faut " lui fournir autre chose à manger. " Dans bien des cas, le champs de " chaume de blé et d'avoine, le regain " des prairies fauchées peuvent fournir " un petit supplément, mais les condi- " tions atmosphériques qui ralentissent " la production des pâturages arrêtent " aussi dans ces champs et ces prairies " la végétation et ils ne donnent pas " ce qu'on pourrait en attendre dans " de meilleures conditions. D'où la " nécessité pour le cultivateur de " prendre ses précautions, de manière " à être prêt à tout événement ou " plutôt, s'il y a lieu à fournir autre " chose au bétail. Ceci peut se faire " lorsqu'on fait son plan de culture " au printemps, en ayant soin de réser- " ver un petit champ pour l'ensemenc- " er en maïs ou en sorgho dans le but " de le couper à cette époque pour le " donner aux bestiaux. Si l'on n'en a " pas besoin on le coupera pour l'emmai- " niser et le donner dans l'hiver ; mais " dans la plupart des cas, si on veut " tenir son bétail en bon ordre, il fau- " dra avoir plus ou moins recours à " cette provision, et cela permettra " non-seulement de mieux nourrir le " bétail, mais encore de ménager ses " pâturages. Car si l'herbe est pâturée " et rasée pendant que le temps est " chaud et sec, il en mourra une gran- " de quantité, tandis qu'en lui laissant " le temps de repousser elle acquerra " plus de forces et pourra résister à la " sécheresse.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

1er Mai 1890—N° 108

LES EPREUVES

—DU—

CŒUR.

(Suite)

Dans cet homme nous devinions " un mystère, et d'avance nous étions " certains qu'il cachait une bonne " action. Il formait l'âme de Madone " son âme, et quand vous lui deman- " dâtes l'enfant lui sembla qu'on lui " arracha la vie... Il vous la donna " cependant, car pour lui l'amour était " aussi le sacrifice. Il ne la vit qu'à la " dérobée. Il rêvait comme un errant, " se cachant dans l'ombre pour admi- " rer et voir celle dont vous faisiez une " jeune fille à votre image, si bonne et " si belle, que jamais plus ravissante " créature n'aura enrichi une famille. " Je ne connais pas d'homme qui ait " souffert plus que Pascal Marsan ; je " n'en connais pas qui soit plus digne " d'être heureux... maintenant, pour " lui, l'heure des revanches est venue.

Tous ceux qui le connaissent et l'ap- " préciaient vont se faire un devoir de " lui donner autant de bonheur qu'il " subit d'épreuves. Il était pauvre, " il connaîtra le luxe ; il fut obligé de " se cacher, le monde lui est ouvert. Il " n'en abusera pas. Car ceux qui ont " autant souffert que lui recherchent " la solitude, et la préfèrent au bruit... " Enfin ce père qui se sacrifia pour un " fils indigne, cet aïeul qui consentit à " se séparer de Madone afin de la voir " heureuse, va redevenir père devant " tous...

Mme Lincelle écoutait Luc Auvil- " liers avec une surprise croissante. Si " elle comprenait une partie de ce que " lui disait Luc Auvilliers, elle se " rendait difficilement compte de la " seconde moitié de ses confidences. " On eût dit qu'il s'efforçait de laisser " dans une sorte d'obscurité quelques- " unes de ses confidences. Son aban- " don gardait des réticences, et ces " réticences alarmaient Nathalie. Son " regard clair se fixa sur Luc Auvilliers " qui ne put soutenir l'éclat des yeux " de la jeune femme.

—Je vous en prie, lui dit-elle, " revenez sur une partie de choses que " vous venez de me dire... J'ai mal " compris, sans doute on vous vous êtes " exprimé d'une façon insuffisante... " Le fils de Matteo dont le véritable " nom est Pascal est mort ; le vieillard " peut reprendre son nom, il recouvre " sa liberté, et nul doute, le sachant " innocent vous l'avez alors aidé à

retrouver la considération perdue... " —Le docteur Lasseny m'y a puis- " samment aidé !

—Je n'en suis point surprise... " Voici pour l'honneur de Pascal Mar- " san... Vous avez ajouté que désor- " mais il retrouverait les joies de l'a- " mour paternel.

—Le fils coupable est mort, nul " ne se placera plus entre Pascal et sa " fille.

—Ce ne sera pas moi, du moins ! " Il y a longtemps déjà, j'ai offert à ce " malheureux de le garder chez moi " afin qu'il ne quitte pas Madone.

—Vous comprenez pourquoi il eut " le courage de vous refuser ?

—Je le comprends mais cette offre " repoussée jadis il peut donc l'accep- " ter désormais... " —Pascal Marsan n'a pas seulement " retrouvé sa petite fille, il a maintenant " près de lui, le grand-oncle de Madone, " un millionnaire venu de France " pour chercher cette enfant afin de la " voir riche et heureuse, un homme " qui a épuisé les ennuis de la solitu- " de et qui a hâte de se créer une " famille... Pascal lui a promis de ne " plus le quitter...

—Et cet homme, c'est vous ? de- " manda Nathalie en proie à un angoi- " sse croissante. Vous êtes riche, isolé, " indépendant, Dieu vous rend à la fois " une amie, une enfant à laquelle l'in- " stinct du sang vous avait fait vous " attacher... Madone est la fille de " Pascal, à vous deux vous allez me la

repandre... Mais cela ne se peut pas " entendre-vous ! Je ne le souffrirai " jamais... Je tiens à Madone comme " si elle était ma fille ; elle-même ne " saurait m'abandonner sans déchire- " ment...

—Les droits du père... murmura " Luc Auvilliers.

—Je ne les nie pas, je défends les " miens. Ma villa de Fontainebleau " et mon appartement de Paris sont " assez grands pour que Pascal Marsan " y trouve une place... Je ne le sépare " pas de sa fille, je l'en rapproche... Je " vous en supplie, monsieur, mon " ami, plaidez cette cause... On ne peut " pas m'enlever cette enfant... C'est " près de moi qu'elle a grandi, c'est " près de moi qu'elle trouvera le com- " pagnon de sa vie...

—Vous oubliez quelqu'un dans ces " arrangements, dit Luc Auvilliers " avec douceur.

—Qui donc ?

—Moi.

—Mais vous viendrez voir Madone " autant que vous le voudrez. Il me " semble même que vous la voyez " tous les jours, cette enfant... Votre " sympathie pour elle, sympathie " d'instinct et d'élection tout ensemble, " vous a rapproché de nous de telle " sorte que voisins à la campagne, nous " sommes encore bien rapprochés à " Paris.

—Cela ne me suffira plus.

—Comment, voir Madone tous les " jours.

—Je demande davantage.

—Vous n'allez pas me la prendre, " cependant ?

—Je souhaite ne plus la quitter.

—Et Pascal ?

—Pascal m'approuve.

—Sera-t-il donc ingrat avec moi " seulement !

—N'y aurait-il pas moyen d'ar- " ranger les choses ? demanda Luc " Auvilliers en prenant une des mains " de Mme Lincelle.

—Je l'ai cherché, c'est vous qui " ne tentez rien.

—Vous n'avez pas énuméré tous " les moyens.

—Je ne sais qu'une chose...

—Vous voulez garder Madone.

—Oui, et aucun sacrifice ne me " coûtera pour arriver à ce but.

—En êtes-vous sûr ?

—Très sûr.

—Me permettez-vous de vous " mettre à l'épreuve ?

—Je vous y autorise, et si je re- " pousse la combinaison qui me réunira " à Madone, considérez-moi comme une " femme sans parole, et comme une " mère sans cœur.

—Eh bien...

—Allons, voilà que vous hésitez.

—Oui, j'hésite, et je tremble... Ce " n'est pas seulement le sort de Madone " qui va se décider, c'est surtout le mien...

—En vous parlant d'elle, il faut que " je vous parle de moi, et voilà ce qui " m'embarrasse. Je suis un mauvais " avocat dans ma propre cause...

—Ce que vous avez à dire est donc " bien difficile ?

—Horriblement difficile.

—Ne puis-je vous aider ?

—Non... J'ai failli périr dans vingt " tempêtes, j'ai été trois fois prisonnier " des sauvages ; j'ai cru mourir de faim " dans une île déserte, et jamais, non " jamais je n'ai senti mon cœur battre " comme en ce moment... C'est que, " dans ces heures terribles il s'agissait " de tomber dans les flots, de se tordre " dans les angoisses de la famine, ou " d'être déchiré à coups de zagaies " avant de servir de rôt à un grand " chef... Cette fois il faut affronter votre " raillerie peut-être, essayer un refus " qui me rendra le plus malheureux " des hommes, et renoncer à un secret " espoir que je caresse comme une " chimère.

Mme Lincelle ne répondait pas ; " tremblante à son tour, elle écoutait " Luc Auvilliers, n'osant ni l'inter- " rompre ni le regarder.

—Vous aimez Madone, reprit Luc " Auvilliers, tout est dans ce mot. Je " ne vous demanderai point quel sen- " timent j'ai réussi à vous inspirer. " Parfois me voyant reçu avec une " aménité si gracieuse, avec une affec- " tion qui me semblait sincère en " voyant qu'une part de notre vie, de " nos sentiments, se concentrait sur " Madone, je me suis dit que vous " n'auriez point de répugnance à " mettre votre main dans la mienne, " et que peut-être vous consentiriez... " (A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

La Société de Construction Permanente de Québec.
—J. C. Marcoux.
Cour Supérieure—Pelletier & Chouinard
La Compagnie du Haras National—Ls. Beaulieu
Nouveaux Tapis—Behan Bros
Nouveau magasin.—Zotique Garneau.
Avis.—J. L. Lavery.
Déménagement—Madame Vallée.
Sommations dépendantes.—J. F. Peachy.
Crédit paroissial.—C. B. Lanctôt.
Sommations.—L. Vanloughnet.

CANADA

QUEBEC, 1er MAI 1890

UNE SENSATION

La Justice d'hier soir est en liesse. Elle s'est jetée avec avidité sur la pature que le *Canadien* d'hier matin lui a fournie, et elle en fait un festin sadanapalésque.

Nous n'avons aucune objection à ce que l'organe national cherche dans les papiers publiés par le *Canadien* un dérivatif à ses préoccupations et à ses inquiétudes ministérielles.

Mais nous avons objection à ce qu'elle se lance dans une série d'appréciations et de déductions fantaisistes comme celle dont ses colonnes étaient ornées hier.

Si M. Robert McGreevy trouve convenable de venir laver son linge sale ailleurs qu'en famille, c'est son affaire.

Si MM. T. et R. McGreevy ont entre eux des querelles d'intérêts qui ne peuvent être réglées à l'amiable, c'est regrettable au point de vue des relations fraternelles.

Mais il ne s'ensuit pas que l'on soit en droit d'attaquer à ce propos un ministre de la Couronne; comme le fait l'organe national.

Les pièces publiées par le *Canadien* d'hier font partie d'un procès qui traîne les tribunaux depuis des mois.

Elles prouvent certainement que M. Robert McGreevy hait son frère M. Thos. McGreevy.

Mais quant à ce qui concerne le département des Travaux-Publics d'Ottawa et le ministre qui le dirige, nous défions qui que ce soit de porter une accusation précise et basée sur des faits et des preuves contre ce département et ce ministre.

Nous défions qui que ce soit d'établir l'ombre d'une irrégularité dans la manière d'accorder les contrats publics depuis 1878.

Nous affirmons au contraire que le département des travaux publics est absolument au-dessus de tout reproche, et à l'épreuve de toute investigation.

Pour aujourd'hui, cela suffit.

Nous laissons les querelles personnelles se vider entre ceux qui y sont intéressés et qui y trouvent de la satisfaction. Nous serons toujours prêt à défendre victorieusement ceux de nos chefs qui sont injustement attaqués, et lâchement calomniés.

UN PROGRAMME

Voici le programme que M. Taillon a esquissé l'autre jour à Montréal :

1o. Décréter que désormais le gouvernement ne pourra contracter d'emprunt permanent sans l'approbation du peuple par un plébiscite.

2o. Diminuer les dépenses de plusieurs centaines de mille piastres par année.

3o. Décréter que le gouvernement ne puisse à l'avenir, ainsi que le gouvernement Mercier, faire main-basse sur les fonds qui lui sont confiés en fidé-commiss.

4o. Interdire par une loi l'usage des lettres de crédit.

5o. Fixer par une loi le montant des emprunts temporaires qui pourront être contractés durant un parlement.

6o. Rendre aux employés publics leur droit de vote et aux réviseurs fédéraux le droit de se porter candidats à la législature provinciale.

7o. Réformer la procédure civile.

8o. Réformer la loi des licences afin de réprimer l'intempérance.

Le chef de l'opposition admet que le premier article de ce programme est une mesure fort démocratique peu d'accord peut être avec les principes du régime constitutionnel anglais; mais quand un homme dissipe ses biens, il faut l'interdire et lui nommer un curateur. Le gouverne-

ment actuel dissipe la fortune de la province qu'il expose à des désastres financiers, et il faut que la province se mette elle-même à l'abri de la ruine dans laquelle des gouvernements aussi mauvais que celui-ci pourraient à l'avenir la plonger. Du reste nous ne devons plus contracter d'emprunts.

2o. Le gouvernement conservateur diminuera les dépenses. Son passé est une garantie pour le peuple qu'il accomplira cette promesse. En 1884, le gouvernement conservateur a diminué les dépenses de \$150,000. S'il a pu faire cette diminution, alors, il pourrait facilement aujourd'hui diminuer les dépenses de \$500,000 en quelques années.

3o. Il faut empêcher que le gouvernement s'empare des dépôts qui lui sont confiés et fassent ainsi des emprunts considérables. C'est ainsi que le gouvernement Mercier a dépensé environ deux millions de piastres qui appartiennent aux compagnies de chemin de fer. Il faudra rendre cet argent et pour le rendre il faudra emprunter.

4o. Il faut arrêter l'usage des lettres de crédit, au moyen desquelles le gouvernement viole la constitution en dépensant chaque année des centaines de mille piastres sans l'autorisation des Chambres.

5o. Il ne faut pas non plus que le gouvernement puisse contracter des emprunts temporaires pour une somme illimitée et éluder ainsi la loi qui défendrait de contracter un emprunt permanent sans l'autorisation du peuple.

6o. La loi qui dépouille les employés publics de leur droit de suffrage est une loi inique. Les employés sont une des classes de citoyens les plus éclairés et les plus en état de bien juger les gouvernements et ils ont droit de suffrage comme les autres.

Le gouvernement a adopté une autre loi répréhensible par la justice et l'honnêteté en décrétant que les réviseurs fédéraux ne peuvent être candidats à la législature provinciale tant qu'ils sont réviseurs et même dans les deux années qui suivent leur démission.

On comprend qu'ils ne puissent être candidats pour le parlement fédéral, parce qu'ils pourraient manipuler les listes à leur gré pour se faire élire; mais ils n'ont rien à voir aux listes provinciales et il est inique de leur interdire l'entrée de la législature provinciale.

Le but mesquin et méprisable de cette loi était de se débarrasser de candidats conservateurs de l'influence et de la population de M. Brais, dans le comté de Chambly, de M. Galipeau, dans le comté de Maskinongé, de M. Tancrède Trudel, dans le comté de Champlain, etc. C'est donc une loi qui n'a pas eu pour motif l'intérêt public. Ceux qui subordonnent ainsi l'intérêt public à de méprisables intérêts de parti ne sont-ils pas cent fois condamnables?

8 Il est nécessaire de réformer la loi des licences. Le gouvernement ne l'a pas fait en 1884 et 1885, parce qu'il attendait le jugement du Conseil Privé au sujet des lois concernant les lois concernant les licences.

Lui, M. Taillon, déplore tout le mal que fait au milieu de nous l'intempérance. Il ne saurait dire comme M. Mercier, que les prohibitionnistes sont des "fous" ou des "cranks." Ceux qui combattent le fléau de l'intempérance sont animés d'un sentiment noble et admirable et même lorsqu'ils tombent dans l'excès de l'exagération, ils méritent encore notre respect.

Cette question est trop grave et trop importante, elle touche de trop près à la morale publique, au bien-être et à l'avenir de notre peuple pour l'exploiter au bénéfice d'un parti. Lui, M. Taillon, a demandé à M. Mercier de prendre la responsabilité d'un bill pour réprimer l'intempérance, lui promettant son appui le plus sympathique. M. Mercier lui a refusé. Lui, M. Taillon, s'il arrive au pouvoir après avoir consulté les autorités religieuses, municipales et autres ne reculera pas devant la responsabilité d'une mesure que tout ce qu'il y a d'honnête et de respectable dans le pays réclame, devant une mesure nécessaire dans l'intérêt de la morale, dans l'intérêt consciencieux compris de tous les habitants de la province.

PETITE GAZETTE

Un officier allemand vient de publier sur les relations de l'Allemagne et de la Russie, une brochure qui est l'objet de nombreux commentaires. L'écrivain dit être convaincu qu'un conflit entre les deux puissances est véritable. Il prétend que la Baltique est une mer allemande et il rappelle une conversation entre le czar et le défunt empereur Frédéric, alors que celui-ci était encore prince héritier. Au cours de cette conversation le czar dit que la Baltique serait toujours une cause de querelle entre la Russie et l'Allemagne et une menace constante pour le maintien de la paix.

L'homme peut-être le plus vieux de la province, dit le *St-Croix Courrier*, est M. Pascal Duplessis, qui demeure avec son fils Douglas, en bas de la ville de St-Stephen, N. B. M. Duplessis est né au Village français, à environ 12 milles en haut de Frédéricton, le 10 avril 1789, et est à présent âgé de 101 ans. Il est marié depuis 65 ans et le père de 13 enfants, dont 11 sont vivants. Son épouse, qui est aussi vivante, est âgée de 87 ans. Il y a environ 20 ans M. Duplessis perdit la vue devint entièrement aveugle. A part de cela il jouit d'une bonne santé et est actif, et sa mémoire est surtout très bonne. Malgré qu'il soit aveugle il peut cependant faire plusieurs choses autour de la maison et c'est lui qui soie tout le bois requis pour l'usage de la famille de son fils. C'est certainement un vieillard étonnant.

M. l'avocat N. H. Meagher, C. R., de Halifax, vient d'être nommé juge de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, à la place de feu le juge Smith. Le nouveau juge est un Irlandais catholique, natif du comté d'Inverness, C. B.

NOTES ELECTORALES

M. Amédée Robitaille dit qu'il ne se présentera point dans Québec-centre.

Aujourd'hui, grande assemblée des électeurs de Jacques-Cartier à Saint-Laurent. On croit que la candidature sera offerte à l'honorable M. Taillon.

Contrairement à ce que le *Herald* et l'*Etendard* ont annoncé, M. L. J. Demers, éditeur-propriétaire de l'*Événement*, n'a pas assisté à la convention libérale tenue à Montréal, la semaine dernière. Au reste, M. Demers n'avait pas été invité à prendre part à cette réunion.

L'honorable M. Flynn a demandé à M. A. Fontaine, professeur agrégé de l'Université Laval, de bien vouloir le remplacer dans la chaire de droit durant la prochaine lutte électorale. M. Fontaine a accepté.

L'assemblée tenue à Saint-Martin lundi après midi a obtenu un plein succès. Il y avait beaucoup de monde et beaucoup d'enthousiasme. Les trois orateurs du jour, MM. Leblanc et Beauchamp, député, et M. Tassé furent chaleureusement applaudis. M. Leblanc aura une grande majorité s'il n'est pas élu par acclamation.

M. Honorius Beaupré est arrivé hier soir de son voyage au Colorado, dont le climat bienfaisant paraît avoir considérablement amélioré sa santé. Comme il nous le disait ce matin, il est frais et dispos et va se livrer avec plus d'ardeur que jamais à sa profession de journaliste.

Quant à sa candidature dans le quartier Saint-Louis, M. Beaupré déclare carrément qu'il sera candidat libéral dans ce quartier. Il a l'air décidé de marcher envers et contre tous, et ne s'en cache pas.

Parlement Fédéral

Ottawa, 30 avril.

La séance est ouverte à trois heures et quart.

A l'ouverture de la séance cette après-midi, M. Mulock a proposé la première lecture d'un bill permettant la nomination d'un commandant en chef des milices canadiennes ne au Canada.

Sr. ADOLPHE CARON répond que la session est maintenant un peu avancée pour discuter ce bill et effectuer le changement demandé, mais que le gouvernement étudierait la question dans l'intervalle des deux sessions et soumettrait à la prochaine le résultat de ses délibérations.

M. MITCHELL dit que le temps est arrivé où le Canada ne doit plus être obligé d'aller chercher en Angleterre un commandant de ses milices.

Le bill est lu une première fois, mais

il n'ira pas plus loin que cela cette session.

En réponse à M. McMullen, Sir Joun Macdonald dit que le gouvernement consulterait les autorités compétentes au sujet de l'interprétation à donner au statut relatif aux membres des Communautés qui résident dans leur district électoral et au droit qu'il peut avoir de toucher une indemnité de frais de route calculée sur la distance entre leur résidence et Ottawa.

En réponse à M. Mitchell, sir Joun Macdonald dit que les résolutions relatives aux subventions de chemin de fer seront soumises à la chambre la semaine prochaine.

M. CHARLTON propose la motion dont il a donné avis la semaine dernière relativement au refus du gouvernement de soumettre le bill des biens des Jésuites à la Cour Suprême du Canada.

M. CHARLTON dit que s'il n'avait écouté que ses inclinations il n'aurait pas soulevé cette question de nouveau, mais son devoir l'y oblige. Il fait un long exposé exposé de la question, et se déclare surpris de voir que le gouvernement ait refusé de soumettre la question au tribunal auquel il devait la renvoyer. Il condamne le gouvernement d'avoir donné pour raison la question d'économie lorsque les citoyens de Montréal offraient de payer les frais de la cause devant la Cour Suprême. Il accuse sir John Macdonald d'avoir laissé passer ce bill sans le renvoyer à la Cour Suprême, lorsqu'il savait que la majorité du pays était en faveur de ce renvoi aux tribunaux.

Sir Joun Thompson répond à M. Charlton et lui fait le reproche d'avoir beau coup retardé à proposer une motion qu'il aurait pu proposer en temps plus utile, c'est-à-dire lorsqu'il était encore temps de soumettre la cause à la Cour Suprême. Néanmoins le gouvernement a suivi la ligne de conduite qu'il considérait la plus sage, et il a soumis la constitutionnalité de l'acte des Jésuites aux autorités les plus compétentes de l'Empire, les officiers en loi d'Angleterre, proposés spécialement à l'examen des actes coloniaux.

Relativement à la réponse donnée à Québec par Son Excellence le gouverneur-général à ceux qui allaient lui demander le desaveu de l'acte des Jésuites, sir John Thompson fait la déclaration que jamais il n'y avait eu de conversation ni de correspondance officielle ou non-officielle entre Son Excellence et lui même au sujet de cette réponse, et que Son Excellence a agi de son propre chef et sans être avisé par le gouvernement.

Sir John Thompson a continué son discours à la séance du soir.

A 12 h. 30 la séance s'ajourne.

AU SENAT

Le Sénat a continué en comité la discussion du bill des Territoires du Nord-Ouest dont la troisième lecture sera proposée demain. M. Abbott ayant déclaré que le gouvernement proposerait en comité un meilleur mode de division du district d'Edmonton en deux parties, M. Girard a consenti à retirer l'amendement qu'il voulait proposer.

Le Sénat votera demain l'amendement de M. Bellerose qui sera proposé lors de la troisième lecture.

LES BOULANGISSES REQUANT

Hypnotisme en France

Le 1er mai en Europe

Nomination

Madrid, 30.—Le duc de Séville a été nommé à un poste élevé à la Havane.

L'ordre du Christ

Rome, 30.—Le Pape a conféré l'ordre du Christ au docteur Winthorst, le chef du parti catholique allemand.

La fin du boulangisme

Paris, 30.—Les relevés complets des élections municipales démontrent que le parti boulangiste est fortement lâché par les électeurs. Il est presque certain que le résultat des élections de ballottage sera le coup de grâce du boulangisme.

Pretendue adresse seditieuse

Londres, 30.—Le correspondant du *Times* a appris que la prétendue adresse seditieuse, qui avait été envoyée, disait-on, par les exilés de Yabouhtsk à des puissances étrangères, était simplement une lettre de félicitations au président Carnot à propos de la célébration du centenaire de la révolution.

La comtesse de Kessler accusée d'espionnage

Paris, 30.—La comtesse de Kessler, la fille de l'amiral Lynch, a tenté des poursuites au *Matin*, au *Soir* et au *Parti National*, parce que ces journaux l'ont accusée d'être une espion au service de l'Allemagne, de ne donner des réceptions que pour remplir sa mission sinistre et, enfin, d'avoir voté dans les appartements du général Boulanger, le plan de mobilisation de l'armée française.

Au Dahomey

Paris, 30.—Le *Temps* a reçu de Kotonou, des informations disant que le roi de Dahomey a écrit; le 20 courant, au lieutenant-colonel Terrillon, une lettre dans laquelle il menace d'attaquer Porto-Novo, le 27. D'après ces mêmes informations, le capitaine de vaisseau Fournier, aurait déclaré que, dans les cas où les Dahoméens attaqueraient Porto-Novo, il userait de représailles en bombardant Whidah.

Les étrangers nés en France

Paris, 29.—Le ministre de la justice, à la suite de diverses réclamations, vient de décider que les déclarations faites pour réclamer ou décliner la qualité de

français seraient publiées tous les trois mois dans le Bulletin officiel du ministère. Sur la proposition de M. Falières, le gouvernement a, en outre, établi en principe que tout individu qui revendiquerait sa qualité d'étranger à sa majorité pour se soustraire au service militaire, ne pourrait plus obtenir sa naturalisation.

Pas d'hypnotisme dans la marine française

Paris, 29.—M. Barbey, ministre de la marine, a adressé la circulaire suivante aux vice amiraux, commandants en chef :

Messieurs,

"M. le président du conseil supérieur de santé de la marine a appelé mon attention sur ce fait que, dans certains hôpitaux maritimes, des recherches, ayant pour objet l'étude de l'hypnotisme, étaient parfois pratiquées, et que ces expériences, pour lesquelles on allègue la nécessité de suivre les progrès de la science, avaient plus ou moins détourné l'enseignement et la pratique du service médical de la clinique vraiment rationnelle.

"D'un autre côté, l'hypnotisme pouvant, même de l'aveu de ceux qui le préconisent, faire courir des dangers aux malades qui y sont soumis, j'ai accueilli les observations de M. le docteur Béranger-Feraud.

"En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que j'interdis d'une manière absolue la pratique de l'hypnotisme dans la marine. Vous voudrez bien prescrire aux officiers du corps de santé, placés sous vos ordres de n'y avoir recours pour quelque motif que ce soit."

Un fils du Cieliste Empire fait la conquête d'une Française

Paris, 30.—On vient de célébrer dans la petite commune des Desnes (Jura), un mariage sans précédent dans le département, celui d'un Chinois avec une Française.

Dépoux n'est autre que le général Tchong-Ki-Tong, premier secrétaire de la légation de Chine à Paris, écrivain français distingué et le plus Européen des Cielistes.

L'épousée est une demoiselle de Desnes, Mlle Maria-Adèle Lardanchet, qui était déjà unis au général par un mariage chinois célébré il y a quelques années à Pékin.

Après la cérémonie civile qui a eu lieu à la mairie, le général a réuni tous ses invités en un grand banquet qui a été des plus animés.

Le général Tchong-Ki-Tong, en particulier, s'est montré plein de bonne humeur et de train. Il portait son costume national, culotte courte noire, bas de soie blancs et souliers souchés de bleu, robe bien ciselée et la toque; deux bracelets d'or ornaient son poignet gauche.

Une foule nombreuse et sympathique a fait escorte au général jusqu'à la gare de Dornblans, lorsqu'il a quitté Desnes avec sa femme pour retourner à Paris.

Le 1er mai en Europe

Paris, 30.—On croit généralement ici qu'il n'y aura pas de désordres sérieux le 1er mai. Les autorités ont pris, néanmoins, toutes les mesures possibles pour réprimer la moindre tentative de mouvement révolutionnaire. L'ouverture du Salon a été renvoyée au 2 mai et l'élection à l'Académie vient d'être ajournée parce qu'on craignait que l'événement ne fût maltraité par la foule.

Dans la société, mariages, dîners et autres fêtes ont été remis à une date plus favorable. Les magasins seront fermés dans les rues que suivra la parade ouvrière. La garnison sera consignée dans ses casernes par des détachements de troupes et de police. Pour tout cela les Parisiens blâment sévèrement l'empereur Guillaume qui, disent-ils, a trop encouragé les socialistes.

Bruxelles, 30.—On estime que deux cent mille ouvriers prendront part aux démonstrations qui auront lieu le 1er mai à Bruxelles, Liège et Charleroi. On croit qu'il n'y aura pas de désordre.

Le boulangisme de Liège a publié un arrêté interdisant toute parade après six heures du soir, le premier mai.

Rome 30.—Neuf groupes d'anarchistes font des préparatifs à Rome pour la démonstration du premier mai. La garnison et la police ont été renforcées.

Le condamné Kemler

Auburn, N.Y., 29 avril.—Kemler, le meurtrier dont l'exécution par l'électrocité doit avoir lieu cette semaine, a passé le dimanche dans sa solitude, confiné dans son cachot. On sait qu'il doit servir de sujet à la première expérience d'exécution par l'électricité. L'exécution se fera secrètement; c'est pour quoi la date n'est pas connue. On croit cependant que ce sera demain, ou jeudi, le plus tard. Le professeur Wells a essayé sur des animaux la force de l'électrocité qui devra donner la mort à Kemler et chaque fois le sujet est mort instantanément.

Tous les journaux de New-York et d'autres villes ont envoyé des représentants ici avec l'ordre d'essayer par tous les moyens de se procurer des détails. Les reporters ne dorment pas et recueillent tout ce qu'ils peuvent touchant le condamné Kemler.

Celui-ci ne reçoit généralement pas de visiteurs. Il passe ses loisirs à étudier et à écrire. Il ne paraît pas envisager son sort avec trop d'émotion. Ces jours derniers, un des gardes de la prison lui a montré, sur un journal illustré, une gravure représentant le condamné en toilette d'exécution, et un article donnant tous les détails. Kemler a regardé tout cela avec indifférence et n'a fait aucune remarque si ce n'est qu'il a trouvé les dessins mal faits.

Le cercueil de Kemler est prêt et a été confectionné par un prisonnier.

O'Donovan Rossa trouve coupable de libelle

New-York, 29 avril.—Dans le procès intenté contre O'Donovan Rossa et M. Hendickson, par M. P. S. Casey, pour

libelle, le juré a trouvé Rossa coupable tout en le recommandant à la clémence de la Cour. Le prisonnier va probablement s'en retirer en payant l'amende.

Exécution d'un Judas

Londres 29 avril.—Une dépêche de Vienne annonce que Schmidt, le traître qui a vendu pour moins de \$1,000 les plans des fortifications de Cornstadt, a été exécuté dans la forteresse de St. Pierre et St-Paul. Les journaux ont reçu ordre de la part du gouvernement de ne rien publier touchant cette exécution.

La démonstration du 1er mai

Berlin 29 avril.—Le bruit court que l'empereur Guillaume est bien décidé, tout socialiste qu'on le prétend, de réprimer la démonstration ouvrière du 1er mai. Suivant la rumeur, il se mettra lui-même à la tête de la garnison de Berlin et chargera les manifestants s'ils font mine de résister.

Notes & Nouvelles

Personnel

M. Gustave Hamel, avocat, doit aller à Ottawa ces jours-ci, pour soumettre au ministre de la justice les raisons pour lesquelles, d'après son opinion, une commutation de peine devrait être accordée dans le cas de meurtrier Dahois.

Médecin

Le Dr Talbot d'Iltherville doit aller s'établir à St-Henri de Lauzon. Il a loué chez M. Benjamin Lemieux et prendra possession de son nouveau domicile, samedi prochain.

Ligne du Saguenay

La ligne du Saguenay sera ouverte le 6 mai prochain. Ce sont le *Canada* et l'*Union* qui feront le service cette année.

La première communion

Nous prions messieurs les curés de ne pas perdre de vue notre grande et belle variété de cachets et d'images de toutes sortes que nous avons toujours en magasin.

Les demandes par lettres seront exécutées avec une scrupuleuse attention. Librairie M. Montmorency Laval.

PRUNEAU ET KIRKPAK, 28, rue de la Fabrique. Québec, 26 avril 1890.—6m 25

Albani en procès

Madame Albani est arrivée à Toronto hier. Peu après on lui a fait signifier du papier timbré. C'est une ancienne poursuite en dommages au montant de \$5,000, que M. J. Thompson ressuscité contre elle.

Il allègue qu'en 1884 Albani avait fait avec lui un contrat pour donner deux concerts, un à Buffalo et l'autre à Toronto moyennant \$1,000 par concert et qu'elle n'a pas tenu son engagement; M. Ernest Gye, mari de la diva canadienne, dit qu'il était sous l'impression que cette poursuite avait été abandonnée pour toujours. Madame Albani elle-même dit qu'elle n'a jamais entendu parler de Thompson avant l'instigation de ce procès.

Avis aux mères

Le "syrop calmant de Mme Winslow" ferait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 9 mai 1890. 265

Feu L. A. Cannon

Les funérailles de feu M. L. A. Cannon ancien greffier de la cité de Québec ont eu lieu à 10 heures hier matin à la Basilique.

Le deuil était conduit par M. L. A. Cannon avocat, d'Arthabaska, et ses deux fils. Parmi les citoyens présents nous avons remarqué Son Honneur le maire Jos. T. Fremont et la grande majorité des membres du Conseil de Ville.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Beliveau. Le service a été chanté par M. le curé de Québec assisté de MM les abbés Magnier et Beaudoin. Un grand nombre de personnes sont allées signer le registre mortuaire.

Convulsions

Toutes les attaques d'épilepsie son arrêtés gratis par le GRAND RESTAURATEUR NERVEUX du Dr Kline. Aucune convulsion après le premier jour d'usage. Cures merveilleuses. Directions et bouteille d'essai de \$2 gratuitement. Adressez au Dr Kline, 931, Arch St. Phila. Pa.

Commerce de bois

—Le premier radeau de la saison expédié de Garden Island, par MM. Calvin & Cie, est arrivé dans le port, hier, à la remorque du John A. Macdonald.

—Le commerce de bois, à New-York, est énorme. L'an dernier, on a reçu par chemin de fer 260,000,000 de pieds de bois; par les canaux 650,000,000; par des vaisseaux, du sud, au-dessus de 232,000,000. Soit un total de plus de 1,600,000,000 pieds de bois.

Pilules d'Holloway.—Indigestion

Que d'idées ont été lancées, et que de volumineux traités ont été écrits sur cette maladie universelle et souffrante, qui est chassée avec sûreté sans crainte la rechute par un cours de cette médecine purificatrice, adoucissante et tonique! Elle agit directement sur l'estomac, la foie et les boyaux, ensuite indirectement, avec autant d'effet, sur le cerveau, les nerfs, les vaisseaux, les glandes, introduisant de l'ordre dans le système de l'harmonie entre chaque organe et ses fonctions. La Dipspésie ne sera pas plus longtemps l'épouvantail du public, depuis que les Pilules d'Holloway sont prodres à subjuguer les cas les plus chroniques d'une mauvaise digestion, et à restaurer le souffrant à la santé, à la force et à la gaieté.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE (CANADIEN)

DEPART DE QUÉBEC

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

DEPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., à Roberval à 6.30 P. M.
3.45 P. M.—Train local tous les jours pour Saint-Raymond y arrivant à 6.30 P. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part tous les jours, à 6.25 A. M., de Saint-Raymond arrivant à Québec à 9.00 A. M.
7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

1.55 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.25 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 8.00
Pour Halifax et St-Jean..... 14.30
Pour la Riv. du Loup..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup..... 5.30
De Halifax et St-Jean..... 13.10
De la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 14.15
Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitte Lévis à 1.35 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.15 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.
Mixte—quitte Lévis 2.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.

Passagers: Quitte Lévis à 8.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 4.00 a. m. et à New-York à 10.00 p. m.

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

Départ de Hédelville pour Sainte-Anne, à 7.30 A. M. et 6.30 P. M.
Quitte Sainte-Anne à 6.00 A. M., 12.00 et 4.00 P. M.

Le train du dimanche part de Hédelville à 7.45 A. M., 1.30 P. M. et 6.00 P. M.
Quitte Sainte-Anne à 6.00 A. M., 12.00 et 4 P. M.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les deux heures à 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS.

INTERCOLONIAL

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.30 Malle pour la Rivière du Loup.	6.30 Train mixte de la Riv. du Loup.
9.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.	P. M.
P. M.	
2.00 Malle pour Halifax.	1.15 Malle de Halifax.
5.30 Accommodation pour la Rivière du Loup.	2.30 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

M.	A. M.
1.00 Express pour Sherbrooke	7.00 Express de nuit
1.30 Train Mixte pour St-Joseph.	10.45 Train mixte de St-Joseph.
8.00 Express de nuit pour Sherbrooke.	3.00 Express de Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
A. M.	A. M.
9.30 Train mixte pour Richmond.	6.30 Malle de l'Ouest
P. M.	
1.30 Trainclair P. M.	
pour l'Ouest.	
P. M.	
8.00 Malle pour l'Ouest.	2.00 Express de l'Ouest

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & CO.'S

Breakfast Cocoa

Est absolument pur, et c'est soluble.

Pas de Chimiques

Sont employés en sa préparation. Il est plus que tout autre pur, car il ne contient aucune substance étrangère, et est exempt de tout sucre, et de tout autre ingrédient qui ne soit purement alimentaire. Il est exempt de tout sucre, et de tout autre ingrédient qui ne soit purement alimentaire. Il est exempt de tout sucre, et de tout autre ingrédient qui ne soit purement alimentaire.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

Québec, janvier 1890—jan

A Vendre

A SAINT-PIERRE DE LA RIVIERE-DU-SUD, un magasin avec cave appropriée et autres dépendances parfaitement appropriées et conservées, communiquant avec une excellente maison très avantageusement située pour un marchand, ancienne résidence de feu Dame veuve Charles Bacon.

Pour plus amples informations s'adresser à M. le CURÉ DE SAINT-PIERRE DE MONTMAGNY et aux SEIGNEURS DU BON-PASTEUR de Québec, Québec, 11 octobre 1889—106

A VENDRE

PRIX REDUITS

LIVRES D'UNE GRANDE VALEUR POUR LE CLERGE, quelques ouvrages RARES pour les collectionneurs et quelques files complètes de journaux.

1. GORRES—La mystique divine, naturelle et diabolique. 5 vol. in-octavo, reliés 3.00
2. THOMASSIN—Discipline de l'Eglise, 7 vols in-quarto, reliés 10.00
3. R. P. CORN. A LAPIDE—Supplémentum in scripturam sacram, librum 7^o, in-quarto, rel. 2.50
4. ST-THS D'AQUIN—La chaîne d'or, 8 vols, reliés 10.00
5. ————Somme contre les gentils, 3 vol. rel. 3.00
6. L'ABBE GROSSE—Cours de religion, 6 vol. brochés, in-octavo 6.00
7. GURY—Causus conscientie, 2 vol. rel. 1.50
8. FRANZ, HETTINGER—Apologie du Christianisme, 5 vol. in-quarto, rel. 5.00
9. Perpétuité de la Foi, 4 vols in-quarto 3.00
10. C. MARTIN—Répertoire de la doctrine chrétienne, 2 vol. reliés 3.00
11. NOEL—Explication du catéchisme de Rodiez, 6 vol. in-douze, reliés 4.00
12. L'abbé A. C. PELLETIER—Traité de la puissance ecclésiastique, &c, 2 vol. reliés 2.00
13. BOUVIER—Institutiones theologicae, &c, 6 vol. reliés 2.50

Quelques ouvrages rares

1. Le Fantôme de 1857, Nos 1 à 29 inclusivement, complet 5.00
2. Situation du Monde actuel, 1865, origine du mal 1.00
3. Causeries agricoles, Ed. Barnard 1.00
4. Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, &c, par un ancien curé (l'abbé T. Maguire) 2.00
5. Maison rustique du XIX^e siècle, 4 vol. reliés 5.00

A vendre aussi:

La file complète de L'Etendard, 7 années... \$49.00
La file complète de La Vérité, 8 années... 16.00
La file complète de La Justice, 4 années... 20.00

S'adresser à M. N. LACASSE, ou au "COURRIER DU CANADA." Québec, 8 mars 1890—8

La plus grande merveille du temps moderne.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'Onguent

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1/2d, 2s, 6d, 11s, 22s, et 33s, chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. S'adresser à l'adresse ci-dessus.

S'adresser à l'adresse ci-dessus.

LES marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé: THOMAS HOLLOWAY.

Québec, 2 novembre 1881—jan. C

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse



La lettre qui suit parle d'elle-même:

CHERS MESSIEURS, — Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce qui me plaît, et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE, Maître-maçon, 32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & C^{ie}, En face du Palais Cardinal, Québec, Québec, 2 juillet 1888.



LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLS

Canadiennes et des Etats-Unis

1889-Arrangements d'Hiver-1890

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer.

Vapeurs	Tonnage	Commandants
PARISIAN.....	5400	Capt James Wylie
SARDINIAN.....	4650	Lt Smith, R N R
POLYNESIAN.....	4100	Capt J Ritchie
CIRCASSIAN.....	4000	" W. Richardson
NOVA SCOTIAN.....	3300	" H R Hughes
PERUVIAN.....	3400	" H Wylie
CASPIAN.....	3200	Lt R Barrett R N
NUMIDIAN.....	4750	[en construction]
MONGOLIAN.....	4750	" "
BRAZILIAN.....	4100	" "
SARMATIAN.....	3600	" "
CARTAGINIAN.....	4600	Capt A Macnicol
SIBERIAN.....	4600	" R P Moore
NORWEGIAN.....	3534	" J G Stephen
HIBERNIAN.....	3440	" John Brown
AUSTRIAN.....	2700	" J. Ambury
NESTORIAN.....	2700	" W Dalziel
PRUSSIAN.....	3000	" A McDougal
SCANDINAVIAN.....	3000	" John Park
BUENOS AYRES.....	3500	" J Scott
COREAN.....	4000	" C J Menzies
GRECIAN.....	3600	" C E LeGallat
MANITOBAN.....	3150	" R Carruthers
CANADIAN.....	2600	" John Kerr
PHENICIAN.....	2800	" D. McKillop
WALDENIAN.....	2600	" D J James
LUCERNE.....	2200	" W S Main
NEWFOUNDLAND.....	1400	" "
ACADIAN.....	1350	" F. McGrath
POMERANIAN.....	4364	" W Dalziel
ASSYRIAN.....	4005	" J Benely
ROSARIAN.....	3500	" D McKillop
MONT-VIDEAN.....	3500	" W S Main

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Malle de

Liverpool, Halifax et Portland

De	Steamers	De	De
Liverpool	Portland	Halifax	
16 jan.	POLYNESIAN.....	6 fév.	8 fév.
23 "	PERUVIAN.....	13 "	15 "
30 "	NOVASCOTIAN.....	20 "	22 "
13 fév.	CASPIAN.....	6 mars	8 mars
27 "	SARDINIAN.....	20 "	22 "
6 mars	PERUVIAN.....	27 "	29 "
13 "	POLYNESIAN.....	3 avril	5 avril
27 "	PARISIAN.....	17 "	19 "
10 avril	CIRCASSIAN.....	1 mai	3 mai

Partant de Halifax à deux hrs P. M. pour l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

Cabine.....	Intérieur.....	Entrepont.....
\$60.00 et \$70.00	\$31.50	\$26.50

Ligne de Glasgow

De	Steamers	De	De
Glasgow	Boston	Philadelphie	
1 fév.	NORWEGIAN.....	18 fév.	
7 "	SCANDIAN.....	24 "	
13 "	MANITOBAN.....	28 fév.	
20 "	HIBERNIAN.....	6 mars	
27 "	SIBERIAN.....	9 "	
6 mars	PERUVIAN.....	14 mars	
13 "	BUENOS AYRES.....	16 mars	
20 "	NORWEGIAN.....	21 "	
27 "	SCANDIAN.....	28 mars	
6 avril	MANITOBAN.....	30 mars	

* Via Halifax en revenant seulement.

On se peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, PAE & C^{ie}, Agents Québec, 12 mars 1890 782

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889-Arrangements d'hiver-1890

Le et après LUNDI, le 18 NOVEMBRE 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit:

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 8.00
Pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30
Pour la Rivière du Loup..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup..... 5.30
De Halifax et St-Jean..... 13.10
De la Rivière du Loup et Ste-Flavie..... 14.15

Le char d'attelage au train Express quittant Lévis à 14.30 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations sur la route, les taux du fret et les passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE, 19, rue Dalhousie, Québec.
D. FOTTINGER, Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 nov 1889.
Québec, 10 mars nov 89—jan 1028

LOUIS JOBIN

STATUAIRE.
Coin des Rues
Choir Fontaine et Burton.
QUARTIER MONTCAIRM
QUÉBEC.

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONTARIO.



Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labatt de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés; les prix remportés aux expositions universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous:

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit: "Je les ai trouvés très purs et des meilleurs qualités de houblon et d'orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique"

LE REVEREND P. J. EDOUARD PAGÉ, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit: "J'ai analysé la Bière "INDIA PALE ALE" fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, Ont, embouteillée par M. N. MONTREUIL, QUÉBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces BIÈRES ET PORTERS DE JOHN LABATT, LONDON, ONT., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas d'autre en substitution.

SEUL AGENT, A QUÉBEC,
179, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

Québec, 5 Avril, 1890—1a



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

NE CONTIENANT AUCUN

Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

E.W. GILLET CHICAGO, ILLS.

FABRICANT DE LA

"Celebrated Royal Yeast Cakes."



Le et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train local pour Saint-Raymond tous les jours y arrivant à 6.30 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part de Saint-Raymond tous les jours, à 6.25 A. M., arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

Le fret expédié de Québec à Saint-Raymond et aux endroits au sud, sera enregistré jusqu'à 2.30 P. M., et aux endroits au nord de Saint-Raymond jusqu'à 5 P. M., à la station du Palais.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Billets en vente par R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs effets à demi-prix.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT

Sec. & Gérant.

Québec, 10 février 1890.

De Quebec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec au prix modique de